

**PRESENTS :** M. PINEY Henri, M. CHANEL Michel, Mme DONZE Dominique, M. FOURNIER Ernest, Mme ALLAINGUILLAUME Muriel, M. BARBIER Michel, M. ALLIOD Patrick, M. ASSENARRE Louis, Mlle BOSSON Carine, M. CHAUMONT Eric, M. DEQUENNE Bernard, Mme JOUANNET Martine, Mme MALLOT Birgid, M. MASSON Raymond, M. REYNES Xavier, M. SONNEMAN Florian, M. VUAILLET Roland

**ABSENTS :** Mme VUILLEMET R. procuration à M. BARBIER Michel, Mme PEREZ D. procuration à Mme DONZE Dominique,

Mme MALLOT B. a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 05 mars 2009 est adopté à l'unanimité.

Les factures du mois de mars sont examinées.

M. DEQUENNE s'interroge sur les factures Le Goff, il lui est répondu qu'il s'agit de consommables pour l'entretien de l'école. Mme ALLAINGUILLAUME s'interroge sur la facture du BOAMP, il lui est répondu que conformément à la législation des marchés publics des avis d'insertion doivent être diffusés dans ce média. La facture Lachaux est évoquée, M. le Maire répond qu'il s'agit des travaux menés sur le monument aux morts, il en profite pour saluer la qualité du travail.

M. le Maire présente les devis qu'il a signés depuis le dernier conseil.

### **I- GESTION GARDERIE PERISCOLAIRE – PRESENTATION RAPPORT FAMILLES RURALES**

M. le Maire présente M. MOREIRA, coordonnateur pour l'association Familles Rurales, gestionnaire de la garderie périscolaire. Ce dernier va procéder à la présentation du bilan d'activité de la garderie pour la période de septembre à décembre 2008.

La parole est laissée à M. MOREIRA.

**20H20 :** Suspension de la séance.

**20H45 :** Reprise de la séance.

M. le Maire demande aux Conseillers de prendre acte de cette présentation, il fait aussi remarquer que la garderie remplit bien sa fonction et correspond à un besoin réel.

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, accepte le versement au profit de l'Association Familles Rurales d'une subvention d'équilibre pour la période de septembre à décembre 2008 de 8 193,49 €

### **II – AMENAGEMENT DU ROND POINT DU MARAIS NORD – CHOIX DES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES**

M. le Maire présente à l'Assemblée l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de ce projet constituée du cabinet DUPONT et des services techniques de la CCPG (pour la partie eaux usées).

M. le Maire laisse le soin à l'équipe de maîtrise d'œuvre de procéder à la présentation de l'analyse des offres.

**20h50 :** Suspension de la séance

**21h45 :** Reprise de la séance.

Après présentation de l'analyse, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

|   |                               |              |
|---|-------------------------------|--------------|
| Lot N° 1 – Terrassement/Eaux Pluviales<br>HT, à l'Unanimité.  | Groupement NABAFFA/DESBIOLLES | 199 369.50€  |
| Lot N° 2 – Réseau eaux usées<br>HT, à l'Unanimité.  | Groupement NABAFFA/DESBIOLLES | 177 032.36€  |
| Lot N° 3 – Bordures enrobé réseaux secs<br>HT par 17 voix pour, une voix contre (M. ASSENARRE) et une abstention (Mlle BOSSON). | Groupement BOUHEY TP/SOCAFL   | 393 135.10 € |
| Lot N° 4 – Espaces Verts<br>HT, à l'Unanimité   | PAYSAGE CONCEPT SARL (74)     | 30 139.00 €  |

**TOTAL HT**

**799 675.96 €HT**

Le Conseil Municipal, AUTORISE M. le Maire à signer les marchés.

### **III – DETERMINATION MONTANT PARTICIPATION COMMUNALE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (F.S.L.)**

M. le Maire propose de fixer le montant de la participation communale au Fonds de Solidarité pour le Logement à 0,30 €par habitant.

La participation est donc fixée à 520,80 €

Vote : Unanimité

### **IV – GARANTIE FINANCIERE – SEMCODA – CHEMIN DE LA MONTAGNE**

M. le Maire présente la demande faite par la SEMCODA pour le projet de construction précité ; il s'agit de la garantie financière à hauteur de 50 % des deux Prêts Locatifs à Usage Social destinés à concourir à la construction de 4 pavillons P.L.U.S « Route de la Télécabine ».

Le montant de la garantie s'établit à 196 100 €

M. ALIOD souhaite savoir si la commune de Saint-Genis-Pouilly, propriétaire du terrain d'assiette, le donne pour la réalisation de cette construction.

Il lui est répondu par l'affirmative, M. ALLIOD estime que c'est à la commune de Saint-Genis-Pouilly de garantir financièrement ce projet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse d'accorder la garantie de la commune à la SEMCODA pour ces logements.

### **V – CENTRAL TELEPHONIQUE ECOLE – ACCEPTATION DEVIS**

M. le Maire rappelle aux conseillers que des travaux pour la mise en place d'un réseau informatique sont en cours de réalisation à l'école.

Il procède à la présentation d'un devis pour la mise en place d'un standard téléphonique à l'école et détaille le nombre de postes mis en place et leurs positionnements.

Le coût de ces travaux s'élève à 2 215 €H.T.

Mesdames ALLAINGUILLAUME et DONZE souhaitent savoir si le téléphone de la garderie périscolaire est prévu.

M. le Maire leur répond qu'une fois l'installation de l'école terminée, des tests seront réalisés pour la mise en place d'une ligne téléphonique par l'intermédiaire d'une borne.

Le Conseil, à l'Unanimité, valide ce devis et autorise M. le Maire à le signer

### **VI – CHARTE FORESTIERE DU HAUT BUGEY**

M. le Maire laisse la parole à Messieurs ASSENARRE et FOURNIER qui procèdent dans un premier temps à la présentation du Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestière du Haut Bugéy (SIIF). Ils estiment que la charte présentée est de qualité. Toutefois, M. FOURNIER estime les objectifs difficiles à identifier puisque le SIIF regroupe des communes et des particuliers aux vues différentes. La vocation semble donc trop large et semble faire doublon avec la COFOR. De plus, des coûts semblent à prévoir car le SIIF doit avoir, à terme, une représentativité.

Le Conseil, à l'Unanimité, refuse la charte proposée.

M. le Maire souhaite qu'une analyse de la situation soit faite, pour voir les possibilités de sortie de ce syndicat.

### **VII– RAPPORT DES COMMISSIONS :**

#### **Commission Communication Culture Scolaire – Mme DONZE :**

- Conseil d'école du 11 Mars :

Effectifs : actuellement 185 enfants. Les prévisions pour la rentrée 2009 étaient de 170 élèves en Novembre 2008. Réactualisées, on constate une augmentation puisque les effectifs prévisionnels sont aujourd'hui de 182 élèves.

Nouvelle école : les enseignants remercient la municipalité pour cette nouvelle école.

Ecole maternelle : déménagement prévu les 17 et 18 avril.

Cantine : les enfants sont très contents de leur nouvelle cantine.

Collège : à partir de la rentrée de septembre, tous les enfants de Crozet iront au collège de Saint Genis.

- Réflexion sur le prestataire de livraison des repas du restaurant scolaire :

Le contrat avec Avenance arrive à échéance en Juillet. Il convient de procéder à une consultation auprès de plusieurs fournisseurs en leur donnant un cahier des charges.

- Règlements de la salle des fêtes et du chapiteau :

En cours de refonte.

- Subventions :

Suite à la commission conjointe culture/finances, de nouveaux critères d'attribution ont été définis. D'un commun accord les subventions concernant le médico-social seront accordées par le CCAS sur le budget communal.

M. le Maire demande que les subventions soient votées au conseil de mai.

- Divers :

M. Provenaz, président du club de boules a été reçu, il est proposé d'instituer le grand prix de la municipalité lors du concours du 18 juin, pour lequel un challenge serait offert par la commune. Accord du Conseil.

Proposition de réfection de la mosaïque située à l'école, des contacts vont être pris.

Inauguration de l'école le samedi 16 mai à 10h30.

Parution du Crozet Contact avant cette date pour informer la population.

### **Commission environnement – Mme ALLAINGUILLAUME :**

- Aménagement de la Route du Marais : une réunion publique a eu lieu le 30 mars, des demandes ont été faites par les riverains pour la fermeture de la route sur la partie menant au chemin des Croux. Une discussion s'engage sur cette possibilité, néanmoins, M. le Maire estime qu'il n'est pas possible de fermer cet axe, le Conseil Municipal est en accord avec cette position.
- Journée de nettoyage de printemps : le samedi 25 avril à 9h30 au parking de l'école avec le soutien du sou des Ecoles.
- Utilisation des coteaux, chevaux rustiques mis à disposition par le parc naturel à compter du 20 avril.

### **Commission urbanisme – M. BARBIER :**

Permis de construire de Mars 2009 :

- PC SCI atelier du Marais, Pesenti Marie Laure, 54 rue des étangs, ZA de la vie Chatelme. Transformation de 45m2 d'entrepôts en habitation et transformation partielle des façades par rapport au permis de construire initial. PC accordé.

Déclarations Préalables de Mars 2009 :

- DP Critin Roland, 617 route de la télécabine. Création d'une véranda sur muret de 60 cm de hauteur et fenêtres coulissantes. Création de 15 m2 de shon. Avis défavorable.
- DP Quinti Eric chemin de Champtéchaud. Construction d'un abri de jardin en bois, de 9m2. Pas d'opposition.
- DP Coral Michel, 156 rue de la Bargogne Villeneuve. Couverture d'une terrasse existante contiguë à un chalet, Pas d'opposition.
- DP Reichelin Pierre, 136 chemin de Farreu Villeneuve. Installation de 25m2 de capteurs solaires photovoltaïques. Pas d'opposition.
- DP Géomètre Goy pour Mme Crivelli, 367 routes de Flies, détachement d'une parcelle ZC86p2 de 906 m 2 d'une parcelle ZC 86. Avis défavorable.

M. VUAILLET s'interroge sur la modification du POS lié au futur dépôt de permis de construire du Centre Culturel des Musulmans du Pays de Gex.

### **Commission travaux – M. FOURNIER :**

- Devis de mise à jour du parcellaire cadastrale suite aux travaux des trottoirs de Villeneuve. L'offre de la SCP Dupont est retenue.

- Bâtiment communal : Les travaux de reprise des balcons ont été effectués par la société Chameau.

- Ecole :

Un point sur le traitement des réserves de la nouvelle école sera effectué avec l'architecte.

Une réunion a été demandée pour régler le fonctionnement de l'éclairage des salles de classes.

- Courrier président Crozet Association : demande d'aménagement pour leur local. Mme DONZE explique l'origine de ce courrier.

- Ecoulement d'eau : de l'eau traverse la route entre chez Fouilloux et le Jivahill, la route est abîmée. C'est un problème d'eau pluviale et de résurgence de source. La commission travaux va envisager les possibilités d'aménagement.

- Aménagement du chemin des Borgeats : les travaux ont débuté, implantation du passage piéton à définir sur place.

M. VUAILLET s'interroge sur l'absence de la grille sur le piège à cailloux de la rue du Peillon, il lui est répondu qu'une fausse manœuvre d'une entreprise en est la cause.

M. DEQUENNE fait remarquer que les cordes des balançoires des jeux près de l'école sont à remplacer.

## **VIII – DIVERS**

### 1. Informations diverses :

- PLU : la réunion sur le PADD aura lieu le 22 avril à 16h, la réunion des élus aura lieu le même jour à 20h.

- Prochain Conseil municipal : maintenu au 7 mai à 20h30.

- Aménagement du rond point du Marais Nord : Réunion publique d'information le 21 avril à 20h30 à la salle des fêtes. Michel CHANEL conduira la réunion en l'absence du maire.

- Consultations :

- une consultation auprès de paysagistes a été lancée pour l'aménagement des espaces verts de l'école et de l'église.

- une consultation a été lancée pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire.

- M. le Maire porte à la connaissance du conseil, qui en prend acte, le rapport annuel d'activités 2008 du SIDEFAGE.

- M. le Maire informe le Conseil que suite à l'affichage sauvage d'affichettes politiques, plainte a été déposée.
- M. ALLIOD s'interroge sur l'acquisition de la balayeuse, M.le Maire l'informe que ce dossier suit son cours.
- Mme ALLAINGUILLAUME souhaite revenir sur les inquiétudes qui sont ressorties lors de la réunion publique de présentation du diagnostic du PLU, en particulier les questions concernant la pollution induite par la décharge. Elle se demande s'il ne serait pas opportun de vérifier les rejets. M. CHANEL lui propose qu'une entreprise travaillant avec le SIDEFAGE sur la réhabilitation de décharges procède à quelques prélèvements. Le Conseil valide cette proposition.

Séance levée à 23 h.55.